

# Quel rôle pour les organisations paysannes du Faso ?

► Un entretien avec *Bassiaka Dao*, président de la Confédération paysanne du Faso (CPF)

**Le monde rural burkinabé peine à se moderniser après cinquante ans d'indépendance. Alors que l'État prône l'agrobusiness, les organisations paysannes (OP) défendent l'exploitation familiale comme modèle de développement. Les points de vue des OP et de l'État sont tantôt complémentaires, tantôt contradictoires. Tour d'horizon avec Bassiaka Dao, président de la Confédération paysanne du Faso (CPF).**

*Défis Sud*: D'inspiration traditionnelle ou créées par l'administration, les organisations paysannes (OP) se sont émancipées et ont gagné plus de pouvoir et de responsabilités. Quelle est la place aujourd'hui des OP dans le développement du monde paysan burkinabé ?

monde rural par la professionnalisation et le renforcement des capacités, afin d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaire. Nous sommes un intermédiaire entre les décideurs politiques et le monde paysan.

*DS*: Quelle est la nature de vos rapports avec les décideurs politiques ?

*BD*: À chaque Journée nationale du paysan, nous recevons des lettres de félicitations du gouvernement. Mais il arrive qu'on se marche sur les pieds. Nous avons souvent des divergences sur certaines questions. Les autorités prônent l'agrobusiness. Dans ces conditions, que deviendra la petite agriculture ? Quel sera le sort des 86 % de la population qui vit de l'agriculture familiale ? Nous pensons que l'accent doit être mis sur la

## *Bassiaka Dao*

est le président de la Confédération paysanne du Faso (CPF). La vocation de la CPF est d'être le porte-parole des organisations paysannes du Burkina Faso, et d'influencer les orientations, les stratégies et les politiques agricoles du Burkina. Au plan régional ouest-africain, la CPF est un membre actif du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).



Dans les locaux d'une radio gérée par une organisation paysanne.

*Bassiaka Dao*: Les organisations paysannes ont une place très importante dans le secteur de la production agricole et de la sécurité alimentaire. Elles produisent plus de 40 % du PIB. La Confédération paysanne du Faso (CPF) organise le

modernisation de l'exploitation familiale. Par contre, la CPF ne s'oppose pas à l'entrepreneuriat agricole. Car les paysans sont des entrepreneurs agricoles. Une entreprise est une vision basée sur des investissements permettant à court et

[Suite à la page suivante](#) ►

## Exploitation de l'or versus agriculture



Employés dans une mine d'or.

Dans le département de Boudry, au centre du Burkina, le producteur agricole Charles Kaboré indique qu'il n'y a pratiquement plus de jeunes dans le village. Ils ont tous fui le travail de la terre pour aller creuser dans les mines d'or, notamment au Niger et à la frontière entre le Burkina et la Côte d'Ivoire.

Il n'y a plus de main-d'œuvre pour l'agriculture. L'exploitation de l'or détériore l'environnement. « Il faut repenser l'exploitation de l'or, en utilisant des méthodes qui permettent aux riverains de vivre et de pratiquer leur

agriculture sans danger », explique Jules Zongo, le secrétaire général de la Confédération paysanne du Faso (CPF). Une fois qu'on découvre de l'or dans une zone, celle-ci est envahie immédiatement. Vers le sud-ouest du Burkina, à

Koumbia, Seydou Ouédraogo, le vice-président de l'Union départementale des producteurs de coton, a vu une partie de son champ de coton dévastée, dès le moment où l'on a découvert ce métal précieux à côté de ses cultures. « Les chercheurs artisanaux d'or n'ont qu'un seul objectif, avoir de l'or. Ils détruisent tout sur leur passage, l'essentiel pour eux c'est extraire le métal jaune. Si on ne régule pas les sites aurifères, les conséquences seront incalculables pour l'agriculture ». Souvent, ceux qui détiennent des certificats d'exploitation octroyés par l'État, notamment le ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie, croient qu'ils ont la mainmise sur les terres agricoles. Un phénomène dénoncé par les organisations paysannes.

**Boureima Sanga**

et des politiciens. Des études ont montré que les productions des agrobusinessmen sont en deçà de celles des exploitations familiales. L'agrobusiness n'est pas un modèle de développement qu'on peut appliquer au Burkina. L'État doit reconnaître l'identité de l'exploitation agricole familiale, la principale source de production des denrées alimentaires. L'agrobusiness a déjà montré ses limites avec la crise alimentaire. L'exploitation agricole familiale est l'unité de production, de consommation, de décision, d'habitation et de cohésion sociale la mieux adaptée à notre pays.

**« Nous ne cessons de dire que derrière le plat de chaque homme, il y a la sueur d'un petit producteur ou productrice. »**

**Bassiaka Dao**

**DS:** Êtes-vous satisfaits du niveau de prise en compte de vos propositions par l'État ?

**BD:** Si nos idées étaient prises en compte, la Banque agricole serait déjà créée. Malheureusement, cela fait plus de dix ans que la CPF interpelle l'État quant à la nécessité de cette banque pour le monde paysan. Nous pensons qu'il faut que les producteurs aient du crédit adapté à leur métier. Jusqu'à présent, nous n'avons pas une réponse positive des autorités.

**DS:** La Banque agricole est-elle une condition sine qua non pour améliorer le développement du monde paysan ?

**BD:** Aucune agriculture au monde ne s'est développée sans le soutien du secteur public. Aujourd'hui, au Burkina, il n'y a que des banques classiques, sans financement public. Quand nous traitons avec ces banques, ce sont les paysans qui travaillent à s'appauvrir et à enrichir la banque, étant donné les taux d'intérêts exorbitants qui nous sont proposés. Les acteurs de terrain ont démontré que la Banque agricole est un outil de développement. Nous ne pouvons pas comprendre ce refus de la créer.

> à moyen terme d'atteindre les résultats qu'on s'est fixés. La modernisation de l'exploitation familiale est aujourd'hui une nécessité. On parle d'intensifier la production, mais qu'est-ce que l'État met à la disposition des paysans ? Ces dernières années l'appui de l'État à la filière riz a donné des résultats.

**« Tant que les décideurs ne prendront pas en compte les idées des acteurs de terrain, les stratégies échoueront. »**

**Bassiaka Dao**

Nos autorités doivent être capables d'offrir des services adaptés au développement du monde rural. Nous déplo-

rons l'absence d'une Banque agricole. Aujourd'hui, les paysans n'ont pas accès aux crédits adaptés. Promouvoir l'agrobusiness, c'est mettre de côté plus de 80 % de la population. Nous critiquons également la volonté de tout segmenter par produits : la filière volaille, la filière œufs ou encore les filières choux, carotte et tomate. Nous sommes contre et pensons qu'il faut développer des approches plus transversales.

**DS:** Que proposez-vous à la place de l'agrobusiness ?

**BD:** L'agrobusiness est une question de moyens. Et quand vous avez des moyens, vous investissez comme vous voulez, souvent à perte. Nous refusons la promotion de l'agrobusiness comme modèle car il nous mène vers l'accaparement des terres par des opérateurs économiques

## Mariage du national et du sous-régional

Le secteur agricole burkinabé est régi par deux catégories de règles : aux politiques et lois sectorielles nationales s'ajoutent les politiques communautaires, notamment les politiques agricoles de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine) et de la Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). Des instruments décisionnels qui se veulent complémentaires.

Mais comment ces politiques redescendent-elles vers la base ? Pour « marier » national et communautaire, la Politique agricole de l'Union de l'Uemoa (PAU) prône l'adoption du principe de la subsidiarité. « Les agriculteurs, à la base, sont donc censés être associés à l'élaboration des décisions en s'affiliant aux organisations professionnelles agricoles (OPA) », explique Adama Compaoré, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture burkinabé. Ces OPA ont, par exemple, été associées aux discussions concernant la loi sur la sécurisation foncière en milieu rural. Mais les membres des OPA affirment ne pas retrouver leurs préoccupations dans les textes de l'Uemoa : « On ne nous remet même pas les documents ! », déplorent-ils.

Les politiques de l'Uemoa et de la Cedeao proposent un modèle agricole quasiment identique. En effet, la PAU et le texte de l'Ecowap (la politique agricole de la Cedeao) déclarent vouloir contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à l'éradication de la pauvreté dans les États membres, ainsi qu'à la réduction des inégalités entre les territoires.

En théorie, l'État burkinabé veut également faire de l'agriculture un « tremplin de sa croissance

économique ». Le chef de l'État, Blaise Compaoré, veut mettre en œuvre un programme qui fera du Burkina « un pays émergent ». La question qui préoccupe les législateurs est de savoir comment réaligner l'imbrication entre les différentes politiques tant au plan national que sous-régional.

Le président de la CPF affirme : « Au niveau sous-régional, notre implication a été parfaite. (...) Mais au plan national, des technocrates disent que les paysans n'ont rien à voir avec la politique. Les organisations professionnelles sont moins impliquées dans l'élaboration des politiques agricoles nationales que dans la PAU et l'Ecowap. Le président de la CPF en déduit pour sa part que cela fait courir le risque d'une inadéquation ou d'une inefficacité des différentes décisions avec les réalités du terrain ».

**Abdou Zouré,**  
journaliste au quotidien *Le Pays*

### Le niébé : une filière prometteuse pour le Burkina

Longtemps considéré au Burkina comme la nourriture des pauvres, le niébé a retrouvé ses lettres de noblesse à partir des années 90. La teneur élevée de ses graines en protéines lui confère un rôle important dans l'équilibre nutritionnel des populations, tant rurales qu'urbaines. D'où son intégration dans les habitudes alimentaires. Outre ces avantages, le niébé pourrait devenir une culture de rente. Les pays côtiers comme le Nigeria, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire, constituent un marché potentiel. Les besoins annuels du Nigeria en niébé sont estimés à 800 000 tonnes.

L'État burkinabé a décidé de s'investir dans le développement de cette filière. En 2002, le Plan d'action de développement de la filière niébé (PAN) a été élaboré afin d'accroître la productivité en développant l'exportation et le marché intérieur. Depuis lors, les superficies cultivées ont dépassé le cap de 60 000 ha en 2005 (comparé à moins de 20 000 ha en 1995). La production, quant à elle, de moins de 6 000 tonnes en 1984, a atteint une moyenne de 429 161 tonnes ces cinq dernières années. Cette production devrait augmenter si le projet sur le niébé transgénique, plus apte à résister aux insectes et actuellement en expérimentation, venait à être réalisé.

Mais à peine 10 % de la production du niébé est exportée. L'association NTeC (Niébé, Terres et Cultures) critique l'insuffisante organisation de la filière. Les producteurs doivent être formés afin de mieux accéder aux moyens de production et maîtriser les techniques de conservation, de stockage et de commercialisation.

**Abdou Zouré,** journaliste au quotidien *Le Pays*

Dans la région, le Niger et le Sénégal ont leur banque agricole, pourquoi pas chez nous ? Nous ne cessons de dire que derrière le plat de chaque homme, il y a la sueur d'un petit producteur ou productrice. Le paysan est la sentinelle de l'avant-garde de l'humanité et il doit être écouté.

**DS :** Au regard de certains choix politiques comme l'introduction des OGM, aviez-vous l'impression que le gouvernement poursuit autre chose que le développement de l'agriculture ?

**BD :** Les OGM sont un danger permanent. Notre patrimoine génétique n'a

pas encore montré ses limites. Les OGM nous rendront dépendants des firmes et nous perdrons notre souveraineté. Nous appelons le gouvernement à se méfier de ces technologies. Les principales préoccupations du monde paysan sont entre autres d'avoir des intrants de qualité, des semences performantes, d'accéder au financement, au crédit et au marché. Et c'est pourquoi nous avons demandé l'élaboration d'une loi d'orientation agricole. C'est une priorité pour la CPF, car nous pensons que cette loi pourra fixer les tâches de chaque acteur. Nous ne voulons pas être des citoyens de seconde zone.

**DS :** Pensez-vous que vous serez associés à l'élaboration de cette loi ?

**BD :** La loi d'orientation agricole ne peut pas être élaborée entre quatre murs, sans la participation des organisations professionnelles. Elle doit prendre en compte les préoccupations des populations locales. Nous voulons réellement y participer du début jusqu'à la fin. Le ministère de l'Agriculture piétine depuis 1960, à cause de la non-implication et de la non-prise en compte des préoccupations des acteurs de terrain. ■

Propos recueillis par Boureima Sanga